

La Suisse dispose aujourd'hui d'un représentant au comité de la Fédération de l'industrie européenne de la construction (FIEC), en la personne du Valaisan Michel Buro, désigné comme vice-président.

Un Valaisan vice-président de l'industrie de la construction européenne. Regards sur la branche

Un honneur pour la Suisse et une occasion pour les entreprises suisses de la construction! Le Valaisan Michel Buro prend de nouvelles hautes fonctions, figurant au nombre des onze vice-présidents de la Fédération de l'industrie européenne de la construction (FIEC). Son fief se compose de six pays: Suisse, Autriche, Hongrie, Slovaquie, Croatie et Slovaquie.

Michel Buro, aujourd'hui consultant indépendant, assume d'autre part notamment la présidence de la Fédération des entreprises suisses de travaux publics INFRA et la vice-présidence de la Société suisse des entrepreneurs. Il est également membre de plusieurs conseils d'administration, dont celui de PraderLosinger SA et AG Verlag Schweizer Bauwirtschaft.

Quels sont les points communs entre les pays que vous allez représenter à la FIEC?

La FIEC subdivise l'Europe en régions; il s'agit d'une organisation purement géographique qui n'est pas nécessairement basée sur un dénominateur commun.

Quels sont les rôles de la FIEC?

La FIEC est l'organisation faitière de l'industrie de la

construction européenne au sens large. Elle représente donc aussi partiellement le second œuvre. Elle groupe trente-trois associations faitières de vingt-huit pays, dont vingt-quatre font partie de l'Union Européenne. Son action porte sur trois secteurs: économique et juridique (marché intérieur, règles comptables, partenariats public-privé, TVA...), social (formation, santé et sécurité, aspects sociaux liés à l'emploi) et enfin technique (normes, assurance qualité, innovation, environnement...)

Quels seront les avantages pour les entreprises suisses de la construction de disposer d'un représentant au comité de la FIEC?

La Suisse est souvent présente pour payer des charges et des cotisations imposées par l'Europe, mais elle figure rarement au nombre des organes dirigeants. Or il vaut mieux participer aux décisions que les subir! Il est aussi plus aisé de permettre à des Suisses d'œuvrer dans les commissions de la FIEC si l'on est au comité. Je ferai le lien.

Sur quels thèmes ou dossiers allez-vous travailler?

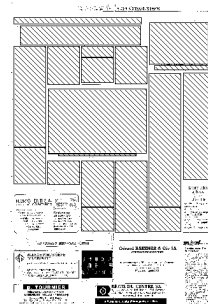
Je viens d'être nommé et je ne sais pas encore quel dicastère me sera confié. Si je reprends la tâche de mon prédécesseur, il s'agira des finances, mais rien n'est encore décidé.

Depuis l'ouverture des marchés

Quels sont les problèmes particuliers qui se posent pour les entreprises suisses de la construction, en relation avec l'ouverture des marchés?

En Suisse, tout se fait en deux temps, puisque nous ne sommes pas intégrés à l'Union Européenne. Il a fallu élaborer des lois euro-compatibles, liées à la circulation des personnes, aux marchés publics, etc. De gros travaux sont d'ailleurs réalisés aujourd'hui en Suisse par des entreprises étrangères qui jouissent des mêmes conditions que les nôtres.

La Suisse aurait, dit-on, perdu chez elle des marchés, sans véritablement en décrocher ailleurs. Est-ce réellement le cas?



C'est peut-être vrai, mais difficile à quantifier. Il faudrait dresser un bilan et s'entendre sur la définition de l'«entreprise étrangère», car, dès l'instant où cette dernière rachète une société suisse, elle devient suisse.

Pas de raison majeure de se plaindre?

Si réellement nos entreprises peinent à gagner des marchés en Europe, il faut qu'elles s'en prennent à elles-mêmes. Il est frappant, en ce qui concerne la construction des tunnels, de voir par exemple que des Autrichiens viennent travailler chez nous et que l'inverse ne se réalise pas. Le phénomène n'a rien à voir avec la législation. C'est une question de stratégie. Pourtant, il y a trente ou quarante ans, les Suisses étaient extrêmement dynamiques dans la construction à l'étranger. Pour les barrages et la précontrainte notamment, ils étaient parmi les leaders! Alors, pourquoi ce repli sur soi aujourd'hui? Difficile à comprendre, du moment que les bilatérales donnent la possibilité d'aller travailler ailleurs. Evidemment, il faut le vouloir!

Serait-ce une question de taille des entreprises qui ne serait pas adaptée?

Pas nécessairement, car les entreprises étrangères qui viennent travailler dans nos régions sont tantôt très grandes, tantôt plus modestes. Mais, surtout, il faut avoir une spécialité à offrir. On ne peut pas simplement projeter de se rendre en Espagne pour construire des bâtiments ou des canalisations, il faut dépasser ce stade! Créer aussi des groupements et des structures à cet effet. Peut-être bien que l'éclatement des entreprises et leur décentralisation en Suisse leur font perdre une certaine force de frappe, même si elles

y trouvent les avantages de la proximité... Sans compter que le Suisse n'est pas très mobile. J'ai travaillé à l'étranger et j'ai vu des entreprises suisses préférer engager des Anglo-Saxons ou des Asiatiques par le fait que la main-d'œuvre suisse manquait de mobilité. Et ce n'est évidemment pas la FIEC, ni ma présence au comité, qui pourront y remédier.

Même dans des projets à réaliser en Suisse, comme ceux des grandes stations, les artisans suisses doutent de pouvoir y prendre part!

C'est une erreur; il faut établir les contacts nécessaires, car, même s'il appartient à une grande entreprise générale de prendre le projet en main au départ, tout le travail est en principe sous-traité.

Main-d'œuvre et formation

Annonce-t-on dans la construction une pénurie de main-d'œuvre, comme dans d'autres secteurs?

Le phénomène est annoncé dans tous les secteurs d'activité, pour des questions de démographie. Ce sera un gros problème en Europe et nos voisins européens ne vont pas nous envahir, car ils habitent souvent des pays plus dynamiques. Il est vrai aussi que notre secteur a souffert d'un déficit d'image et que les syndicats ne l'ont pas améliorée par leurs critiques. Alors que nous sommes la branche artisanale qui offre les meilleures conditions salariales et sociales!

Quelles solutions

à la pénurie de main-d'oeuvre?

J'ai l'impression que l'image auprès du public s'améliore aujourd'hui. La mécanisation accrue et la mobilité devraient également forger un nouvel équilibre. La libre circulation ne présente donc pas que des inconvénients, elle est une nécessité.

Côté formation, où en est-on en Suisse par rapport à l'Europe?

Nous sommes au top. La construction figure parmi les secteurs économiques qui investissent le plus dans la formation et la formation continue. Ne serait-ce que dans le domaine de la construction des routes, nous avons plus de mille jeunes en formation.

Et du côté des normes sociales et environnementales?

Nous sommes plutôt en avance et nous avons surtout l'habitude de respecter la réglementation. C'est un avantage, car des critères de qualité sont de plus en plus imposés lors des adjudications. Le développement durable est aujourd'hui l'axe prioritaire de la FIEC. C'est un immense dossier. Une déclaration solennelle a été faite à Dublin en juin, lors du dernier congrès.

Resterez-vous à la tête d'INFRA? -

Oui, la fonction est complémentaire. Il est d'ailleurs impossible d'occuper un poste au comité directeur de la FIEC sans être ou avoir été à la tête d'une association dans son propre pays.

■ Propos recueillis par
 Pierrette Weissbrodt

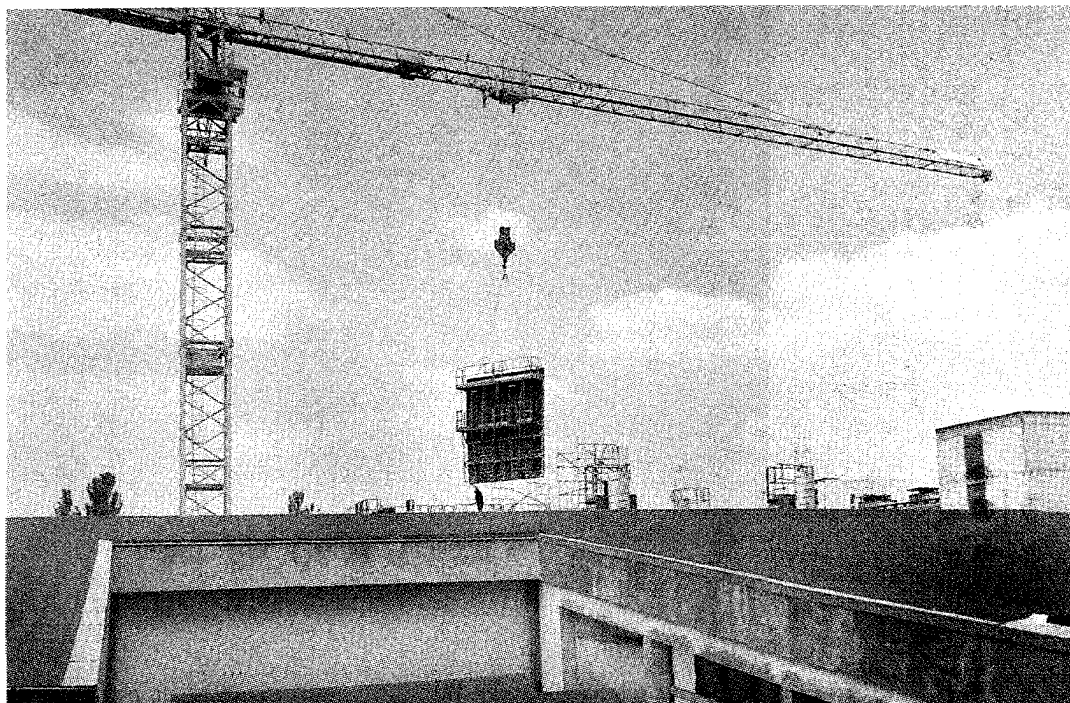
www.fiec.org, www.buroconsult.ch



Michel Buro: «Si nos entreprises peinent à gagner des marchés à l'étranger, il faut qu'elles s'en prennent à elles-mêmes».

La construction en Europe (UE-27, chiffres 2006)

- chiffre d'affaires: 1196 milliards d'euros
- 10,4% du PIB
- 2,7 millions d'entreprises, dont 93% de PME de moins de dix salariés
- 15,2 millions d'emplois (7,2% de la population active)
- 30,4% de l'emploi industriel



Construction: la mécanisation accrue et la mobilité devraient forger un nouvel équilibre.